

COMPTE RENDU DE LA REUNION

du 16 novembre 2012

L'an deux mil douze, le seize novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET Christian, SAPHORE Ghislaine, TRAMIER Claire, COULON Hervé, GAUTIER Maryline, BODINEAU Romuald, DESROQUES Fabienne, BRETECHE Christine, LE TOUCHE Henri, VIAUD Cédric, DOUAUD-RICORDEL Alice, CHAPOUX Catherine.

Excusé : DORNER Yoann.

Madame DOUAUD-RICORDEL a été élue secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 19 octobre 2012.**

Le compte-rendu est approuvé à la majorité (2 abstentions) des personnes présentes.

DECISION MODIFICATIVE n°1 - Assainissement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre la Décision Modificative suivante, suite au reclassement du terrain de la station d'épuration en compte comptable « terrain » et non en « construction » :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget	Libellés
			Service	
023. D-OsF	0.00	2 766.00	2 766.00	
7788. R-OsF	0.00	2 766.00	2 766.00	
021. R-OsF	0.00	2 766.00	2 766.00	
2115. D-OiE	0.00	2 766.00	2 766.00	
21311. R-OiE	0.00	2 766.00	2 766.00	
281311. D-OsF	0.00	2 766.00	2 766.00	

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité la Décision Modificative n°1/2012.

DENOMINATION NOUVELLE RUE

Le conseil municipal, après avoir délibéré, dénomme à l'unanimité « allée des Cigognes » l'allée qui desservira les deux parcelles de terrain au sud est du parking de l'école.

PLANNING DES PERMANENCES POUR LA DISTRIBUTION DES SACS TRANSPARENTS ET DE LA CARTE DE DECHETERIE

Tous les élus se sont positionnés pour assurer la totalité des permanences pour la distribution des sacs d'ordures ménagères et de la carte de déchetterie.

CONVENTION DE NUMÉRISATION ET DE MISE À JOUR DU PLU

En 2005-2006, la DDTM a numérisé les POS/PLU de toutes les communes de Loire-Atlantique selon un cahier des charges régional. Depuis, elle réalise les mises à jour quand un POS/PLU est modifié ou révisé, mais souhaite désormais partager cette tâche.

La Communauté de Communes Loire et Sillon propose une convention qui réglera les modalités de mises à jour des PLU numériques qui seront réalisées par la commune, la CCLS et la DDTM. La convention devra donc être signée par les 3 parties.

Dans un premier temps, les communes devront ajouter en annexe du cahier des charges lors d'une modification/révision de PLU le cahier des charges de numérisation du PLU (ci-joint) ou, si le bureau d'étude n'est pas compétent en matière de SIG, faire réaliser la numérisation soit par la CCLS, soit par un bureau d'étude spécialisé en SIG au cours d'un autre marché. Ensuite, les trois parties vérifieront la conformité des PLU numériques modifiés :

- Les communes vérifieront le fond : que les documents numériques correspondent bien aux documents papier,
- La DDTM vérifiera la forme : que les documents numériques respectent bien le cahier des charges régional de numérisation des PLU (règles graphiques...),
- La CCLS aura un rôle de pivot : elle vérifiera que chacune de ces étapes ont bien été validées.

Une fois que les modifications des données numériques auront été validées par les 3 parties, chacun pourra alors disposer de ces données à jour.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention de numérisation et de mise à jour du PLU.

MARCHÉ PUBLIC – Adhésion de la commune au portail internet départemental « Achatspublic44 »

Afin de soumettre à la concurrence la passation des marchés publics et de sécuriser les procédures de commande, Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'adhésion aux services du portail internet départemental « Achatspublics44 ».

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la souscription de la commune au portail « achatspublics44 » aux conditions proposées, soit 128 € TTC, sonnant droit à une utilisation du service et à une assistance technique.

Une copie de la présente délibération sera adressée à L'Association des Maires de Loire-Atlantique afin de formaliser l'accord de la commune.

Point sur les travaux en cours et en prévision

- PAVC 2012 : le projet ne sera pas effectué en 2012 car il ne sera pas subventionné. Nous le reportons en 2013 en regroupant les années 2012 et 2013.
- Cimetière : 10 tombes ont été relevées ; il reste à prendre une décision pour les 66 tombes restantes.
- Les barrières du foot ont été installées.
- L'étude de faisabilité de la CCI pour un commerce est terminée ; en attente du comptage du nombre de passages à l'observatoire (mis en place en mai) sur une année pour relancer l'étude.
- Le balcon de la salle du Syl est réparé.
- Trou Bleu : les barrières sont en place.
- Atelier municipal (extérieur) : reste la peinture.
- Atelier municipal (intérieur) : en cours d'aménagement.
- Aménagement du préau : en cours.
- Porte de la bibliothèque changée.
- Terrains à construire rue des cigognes : les travaux de mise en service par France Télécom et le Sydela terminés.
- Travaux de l'école maternelle : l'appel d'offres pour choisir l'architecte est en cours.
- Achat d'un broyeur.
- Achat de la licence IV.
- Achat et pose de nouveaux radiateurs pour l'école maternelle.
- Jardin de la salle des Prés Salés : portails installés, pose à venir d'une table de pique-nique et d'un panneau de signalisation des règles de sécurité des jeux.
- Radar pédagogique acheté.
- Travaux sur transformateurs au niveau du cimetière et du Moulin en attente.
- Skate-parc en attente.
- Chemin d'interprétation : en cours.
- Modification du PLU : en cours.
- Travaux de réhabilitation pelouse du terrain de foot terminés.
- Achat de mobilier école maternelle (lits pour nouvelle classe).
- Achat d'un logiciel de gestion et facturation cantine et périscolaire.
- Achat d'aubettes de foot et de barrières métalliques.

Projets 2013

- PAVC
- Finir le relevage des tombes au cimetière
- Aménagement du préau
- Ecole maternelle
- Achat d'outillage
- Finir chemin d'interprétation
- PLU
- Aménagement intérieur atelier municipal
- ...

PAVC 2012 – Demande de subvention

Monsieur Hervé COULON expose les choix de travaux à faire, déterminés lors de la dernière commission voirie qui s'est réunie le 27 octobre dernier, à savoir :

- au Port (entre la maison du port et l'entrée du terrain de foot) : tranche ferme - coût estimatif : 10 850 €H.T.
- au lieu-dit « La Jeune Haie » : tranche ferme - coût estimatif : 5 590 €H.T.
- devant l'entrée de la salle des Prés Salés : tranche ferme - coût estimatif : 10 925 €H.T.
- au lieu-dit « La Goupillais » : tranche conditionnelle – coût estimatif : 3 850 €H.T.
- au lieu-dit « Le Vigneau » (après Jeune Haie) : tranche conditionnelle – coût estimatif : 2 570 €H.T.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- de réaliser ces travaux,

- de solliciter une subvention auprès du Conseil Général,

Et charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires.

Questions diverses :

- ◇ Etant donné le budget nécessaire aux travaux de l'école, l'aménagement du bourg est laissé de côté pour le moment
- ◇ Après étude, le budget demandé pour installer un skate-parc étant très élevé, il est proposé de reconsidérer ce projet plus tard
- ◇ Accès à Internet : démarrage des travaux de renforcement au printemps
- ◇ Chemins de randonnée : ceux des Roseaux et du Courtilon étant les plus abimés, ils seront retravaillés
- ◇ Lotissement sud les Epinettes :
 - bitume fait,
 - murets des armoires en cours,
 - espaces verts faits,
 - terrains de boules terminés,
 - restent candélabres et potelets de bois à poser.

Informations :

- ◇ Mercredi 21 novembre : audition des 3 architectes présélectionnés pour les travaux de l'école maternelle. Un conseil municipal extraordinaire sera nécessaire avant le 14 décembre 2012
- ◇ Remerciements du Maire aux élus pour leur présence à la cérémonie du 11 novembre, insistance sur la ponctualité aux réunions et demande de rendre réponse aux messages.
- ◇ Enquête publique du 3 décembre 2012 au 4 janvier 2013 concernant le dragage du chenal La Lambarde : documents en consultation pour avis au prochain conseil.
- ◇ Hervé Coulon expose les réflexions de la dernière réunion du GIP Estuaire sur la création de vasières. Il rapporte les inquiétudes des élus par rapport aux risques d'accroissement de la possibilité de submersion.
- ◇ Protection sociale complémentaire : le comité technique paritaire du 25 octobre dernier a émis un avis défavorable au montant décidé lors du dernier conseil mais cet avis n'est que consultatif.
- ◇ Invitation du SDIS 44 à la cérémonie de Ste Barbe à Campbon le 1^{er} décembre 2012.

Fin à 23h45.